

Questions au Feuilleton

ANNEXE A (fin)

Heures de vol pour chaque Argus du
30 avril 1974 au 10 avril 1975

Numéro de l'avion	Heures cumulatives de vol
731	804
732	412
733	745
734	931
735	437
736	747
737	669
738	931
739	684
740	807
741	693
742	470

ANNEXE B

Moyenne des heures mensuelles cumulatives de vol et
nombre de mois durant lesquels les avions seront utilisables

Numéro de l'avion	Moyenne des heures mensuelles cumulatives	Nombre de mois durant lesquels les avions seront utilisables jusqu'à	
		11,000 heures cellules	15,000 heures cellules
710	65.6	—	45
711	68.2	1	56
712	44.1	—	38
713	38.5	17	71
714	35.8	28	83
715	70.3	—	—
716	73.0	—	48
717	52.0	—	40
718	64.5	—	—
719	64.0	—	35
720	46.7	—	33
721	66.9	—	30
722	31.8	—	55
723	69.4	—	45
724	79.1	19	74
725	63.9	—	39
726	68.6	—	36
728	26.2	—	47
729	45.3	10	64
730	70.4	—	—
731	70.4	—	—
732	34.3	—	44
733	62.0	—	—
734	77.6	—	50
735	36.4	—	27
736	62.2	—	39
737	55.7	—	30
738	77.6	—	35
739	57.0	—	—
740	67.2	—	43
741	57.7	—	35
742	39.2	—	41

DÉFENSE NATIONALE—LES CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE DE L'ORION ET DU DASH-7

Question n° 2610—M. Forrestall:

Quelles sont les caractéristiques de performance, à conditions optimales, a) de l'Orion, b) du Dash-7, exprimées en (i) portée en nombre de milles (ii) nombre d'heures de vol continu (iii) altitude de croisière minimale et maximale (iv) nombre de milles carrés de recherche après un parcours de 500 milles, compte tenu de la nécessité de parcourir 500 milles pour rentrer à la base (v) poids de la charge utile de l'équipe-

[M. Richardson.]

ment électronique (vi) poids de l'armement (vii) vitesse minimale et maximale?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Les performances des avions concernés figurent au tableau ci-dessous:

	a) ORION	b) DASH-7R*
(i) Portée maximale en milles nautiques (altitude optimale de croisière)	4,370	2,080
(ii) Nombre d'heures maximales de vol continu	12.5	9.4
(iii) Altitude minimale constante	300 pi	300 pi
Altitude maximale constante	35,000 pi	20,000 pi
(iv) Superficie de patrouille à un rayon de 500 milles nautiques de la base	176,800 milles nautiques	54,000 milles nautiques
(v) Charge utile d'équipement électronique (détecteurs photo non inclus)	10,862 lbs	2,590 lbs
(vi) Poids de l'armement	5,263 lbs	Sans objet
(vii) Vitesse de pointe	380 nœuds	245 nœuds
Vitesse (en station) minimale	170 nœuds	80 nœuds

*Remarque: Le DASH-7R diffère en ce qu'il a une plus grande capacité en carburant que le DASH-7.

DÉFENSE NATIONALE—LA PERFORMANCE DU BOEING, DU LOCKHEED ET DU DASH-7 À FAIBLE ALTITUDE

Question n° 2611—M. Forrestall:

Quelles sont les données comparatives de performance optimale, exprimées en heures et en milles, des opérations de surveillance en vol stationnaire à une altitude de 300 à 500 pieds des avions, a) Boeing, b) Lockheed, c) Dash-7 envisagés comme substituts de l'Argus?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Les performances optimales des appareils en question à une altitude de surveillance de 300 à 500 pieds, autour d'un point de station, sont:

Avion	Point de station aller et retour en heures	Distance (en milles nautiques) du point de station	Durée (en heures) du vol au point de station	Superficie surveillée (en milles nautiques)
a. Boeing	2.5	600	8.00	2,340
b. Lockheed	3.6	600	8.00	2,015
c. DASH-7R*	5.75	600	3.33	635

*Remarque: On ne prévoit pas de remplacer l'Argus par le DASH-7R. Voir réponse à la question n° 2603.

DÉFENSE NATIONALE—L'AVION PATROUILLEUR À LONG RAYON D'ACTION

Question n° 2612—M. Forrestall:

Le gouvernement a-t-il engagé des pourparlers avec ses partenaires de l'OTAN ou du NORAD relativement à la nécessité de continuer à maintenir un avion patrouilleur à grande autonomie pouvant servir à a) la chasse, b) la destruction et, dans l'affirmative, quelle a été la nature de tout accord ou entente à ce sujet?